



# KINÉ FLASH PARIS

D é c e m b r e 2 0 0 6



*Les caisses veulent enterrer le D.E.  
Réagissons massivement à cette atteinte à nos libertés,  
mobilisons-nous tous  
jeudi 14 décembre 2006,  
en nous réunissant à 13h devant*

**L'UNCAM**

**26 avenue du Pr André LEMIERRE  
75020 PARIS**



## Décadence Exigée

### Lettre ouverte à l'UNCAM - Lettre ouverte à l'UNCAM - Lettre ouverte à l'UNCAM

*La volonté est à peine cachée. ILS ONT décidé dans les hautes sphères de l'UNCAM, et les femmes ne sont pas les dernières, d'anéantir la moitié des cabinets libéraux de kinésithérapie de Paris et peut-être également ceux des autres grandes villes.*

*Leurs statistiques de 2003 avaient montré que plus de 1200 cabinets de kinésithérapie pratiquaient des dépassements d'honoraires sur les 2400 de la capitale.*

*Leur volonté est de pénaliser l'exercice libéral de la kinésithérapie, en reprenant dans le projet de la nouvelle convention toutes les "excuses" qu'avaient fourni les praticiens pour expliquer les raisons de leurs dépassements, et en les transformant en interdictions pures et simples.*

*La vérité, c'est que les honoraires se sont paupérisés, et que les frais ont flambé, de telle manière que les praticiens ont honte à avouer que leurs cabinets parisiens ne sont plus rentables aux tarifs conventionnels.*

*N'oublions pas que les cabinets parisiens ont les plus faibles recettes de France, mais que c'est dans ce département que se réalise le plus grand nombre de DE. Cruelle évidence.*

*Alors, Mesdames Messieurs les décideurs de l'UNCAM, en touchant au DE, vous avez une bombe à retardement entre les mains, qui risque de désespérer l'avenir de 1200 familles parisiennes et qui plus est, vous laissera peut-être du sang sur les doigts.*

*Vous avez touché à nos cotisations d'URSSAF, en désengageant votre financement de cotisations sur nos DE, n'attendez pas que l'on reste inactif devant ces agressions permanentes.*

*Nous, représentants syndicaux, sommes très inquiets du déterminisme d'une minorité de professionnels qui seraient prêts à pratiquer des actions violentes à l'encontre des CPAM de Paris.*

*Vous n'avez pas le droit d'exposer nos confrères à ces comportements extrêmes et en faisant courir des risques inutiles au personnel de ces CPAM, du seul fait que vous auriez mis des kinésithérapeutes dans une situation d'anéantissements psychologique et financier.*

*C'est avec une grande solennité que je vous conjure, Mesdames Messieurs les responsables de l'UNCAM, de souscrire à cette sagesse populaire.*

**"Touche pas à mon DE"**

Michel Rusticoni

Monsieur,

À l'heure où l'on nous annonce la suppression de l'usage du DE, est-il bien vrai que le Conseil de l'Ordre des MK a signé la convention ? Merci de bien vouloir m'éclairer à ce sujet.

AUDE ZESPOIR

#### Réponse KFP :

le Conseil de l'Ordre n'a pas pour fonction de signer une convention, son rôle est de s'assurer que le texte est conforme à l'éthique de la profession. Ce sont les syndicats qui ont pour rôle de négocier et de signer une convention. Mais rassurez-vous la FFMKR n'acceptera pas de signer un tel engagement contraire à l'intérêt de la profession.